

**AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2025 – TEMP 20**

Demande présentée le : 07 février 2025
Par : madame KERVAREC Janet
Adresse : 45 rue des grandes vignes à JUZIERS (78820)
Au bénéfice d' : elle-même
Surface occupée : un camion de 9 m afin de retirer une cuve de fuel.

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79

ARRETE

Article 1 : La société PROCUVES est autorisée à occuper le domaine public avec un camion de 9 mètres devant le n° 45 rue des grandes vignes à JUZIERS

du jeudi 27 à 17 heures 00 au vendredi 28 février 2025 à la fin des travaux

Article 2 : ces travaux nécessiteront :

- le stationnement sera interdit et déclaré comme gênant conformément à l'article R.417-10 du code de la route devant et à proximité du numéro 45
- signalisation d'interdiction à la charge du demandeur.

Article 3 : Madame le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 11 février 2025

Le maire, Ketty VARIN

